

## Dépassement des 4 pages en note de synthèse

Par **besoindeconseils**, le **03/09/2024** à **21:02**

Bonjour

Suite à l'épreuve de la note de synthèse du CRFPA, j'ai dépassé la limite de 4 pages de quelques lignes ( environ 3 lignes ) pour finir une phrase qui n'était même pas indispensable. Je sais que mon plan et le contenu sont vraiment irréprochables, mais il semblerait que le non respect de la limitation dans les consigne puisse me coûter cher. Combien de point puis-je perdre à cause de cette phrase en trop sachant que ma copie est très espacée entre les titres ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/09/2024** à **06:59**

Bonjour

Alors il me semble que si l'examen est national, les correcteurs ont en revanche une assez grande marge d'appréciation dans leur correction.

Il est donc impossible de répondre à votre question.

Il faut interroger l'enseignant de votre IEJ responsable de la matière.

Par **besoindeconseils**, le **05/09/2024** à **07:50**

Bonjour et merci pour votre réponse.

Selon vous, bien que cela dépende du correcteur, pensez-vous que ce soit une erreur très pénalisante compte tenu de la nature de l'épreuve ( synthèse ) ? Devrais-je me préparer mentalement à ne pas avoir la moyenne malgré un devoir très correct sur le fond ?

Cordialement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/09/2024** à **09:14**

Bonjour

Je ne peux vous donner que mon avis personnel qui ne sera pas forcément celui de la personne qui vous a corrigé.

Pour ma part, je vous enlèverais certainement 0.5 ou 1 point car c'est un manquement à la méthodologie.

Mais je n'irais pas plus loin dans la sanction dans la mesure où vous n'avez dépassé que de quelques lignes.